

PROGRAMME PREMIER SEMESTRE 2025

EDITORIAL



Chères et chers collègues,

Vous le savez, dans un contexte où les défis de la gouvernance locale sont toujours plus complexes, il est essentiel de disposer des outils et des connaissances nécessaires pour y répondre avec efficacité et ambition.

Ce premier semestre 2025, le pôle formation poursuit le travail afin de vous proposer une offre de sessions d'information et de formations variée et adaptée aux priorités dont vous nous avez fait part.

En premier lieu, naturellement, l'ADM81 ne laissera pas les communes isolées sur le sujet de la Loi de Finances. Ainsi, nous vous accompagnerons avec deux rendez-vous exceptionnels : le 31 janvier 2025 de 10h à 11h avec un point d'étape exceptionnel en présentiel et en ligne animé par Laurence Payrastra, notre responsable des finances locales. Nous vous y présenterons les dernières informations importantes communiquées par l'AMF et recueillerons toutes vos questions. Ensuite, le 3 mars après-midi à Puygouzon, en présentiel, suite au vote de la Loi de finances, Luc-Alain Vervisch, directeur national des études et de la recherche de la Banque Postale nous fera l'honneur de sa présence dans le Tarn pour nous présenter toutes les nouvelles dispositions importantes de la nouvelle loi.

Ensuite, comme sur les semestres précédents, nous avons également souhaité concevoir des moments privilégiés pour partager nos expériences et prendre du recul sur des sujets déjà

vitaux pour nos territoires. Ainsi, les Rencontres de la Ruralité 2025 (naissant du report des RR 2024 du fait des élections législatives) porteront sur le thème de l'eau ; et, les Assises de la Transition Énergétique aborderont les principaux défis qui nous attendent en la matière.

Enfin, de nombreuses nouveautés répondant à vos besoins concrets et essentiels ont été intégrées au catalogue : les règles de communication en période préélectorale, le fonctionnement du système judiciaire et pénal pour les élus, la responsabilité du maire dans la défense extérieure contre l'incendie (DECI), la protection sociale complémentaire santé pour les agents, l'utilisation du réseau social LinkedIn, et bien d'autres que nous vous invitons à découvrir au cours des prochaines pages...

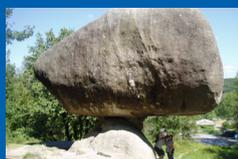
Des rendez-vous variés pour un seul objectif : vous accompagner dans votre engagement au service de vos territoires. Ensemble, je suis convaincu que nous relèverons les défis de 2025. L'ADM81 poursuit sa mission en ce sens pour des communes plus fortes et plus solidaires.

Très bonne année à toutes et tous.

Jean-Marc BALARAN,
Président

Contactez le service formation

- Le service formation se tient à votre disposition par mail : ana.rodriquez@maires81.asso.fr
- Par téléphone : **05 63 60 16 37**





Loi de finances 2025 : webinaire flash

Comme vous le savez, dans le cadre de sa mission d'information et de formation pour les communes et les intercommunalités tarnaises, l'ADM81 organise chaque année une session visant à décrypter la nouvelle loi de finances pour vous accompagner dans votre préparation budgétaire. Selon les dernières informations de l'AMF, la loi de finances 2025 ne sera pas votée avant fin février 2025. Dans ce contexte particulier, l'ADM81 vous accompagne. Laurence Payrastra, notre responsable des finances locales animera un webinaire flash exceptionnel visant à vous présenter les dernières actualités liées à la loi de finances 2025. Un point d'étape essentiel pour vous transmettre les dernières informations importantes communiquées par l'AMF et recueillir toutes vos questions.

	Vendredi 31 janvier 10h à 11h
	Visioconférence
	Laurence PAYRASTRE Responsable des finances locales de l'ADM81

Assises de la transition énergétique

Adaptation des infrastructures au changement climatique, modernisation des réseaux, coût et acceptabilité sociale, précarité énergétique, souveraineté énergétique...entre objectif mondiaux, européens, nationaux et locaux, quels défis concrets attendent les élus tarnais sur le terrain au cours des prochaines années ? Venez échanger sur ces sujets avec grands acteurs de l'énergie, parlementaires et experts autour d'une table-ronde et d'ateliers exceptionnels.

Cf. Programme en dernière page.

	Jeudi 13 février 13h30 à 17h
	Réalmont Maire d'accueil : Henri VIAULES

Fiabiliser les données sociales via la Déclaration Sociale Nominative (DSN)

La Déclaration Sociale Nominative (DSN) s'applique aux employeurs de la fonction publique territoriale. Elle s'appuie sur la transmission exclusive, mensuelle et dématérialisée des données de paie aux administrations concernées. Afin d'éviter tout retard, absence de droits sociaux ou impact sur la fiscalité des agents concernés, celle-ci doit être réalisée en parfaite conformité avec la réglementation. Cette session a pour objectif de rappeler les grands principes de la DSN, les points de vigilance fondamentaux et les bonnes pratiques qui vous permettront de vous prémunir contre les éventuelles erreurs.

	Mardi 4 mars 2025 13h30 à 16h30
	Cambon d'Albi Maire d'accueil : Philippe GRANIER
	URSSAF CDG81

Loi de finances 2025

Face à l'impossibilité de voter un budget pour 2025 avant le 1er janvier, le Parlement a adopté à l'unanimité le projet de loi spéciale visant à garantir la continuité de la vie nationale et le fonctionnement régulier des services publics dans l'attente d'un nouveau PLF2025. A priori, fin février 2025, la loi de finances sera votée à son tour. Luc-Alain Vervisch, directeur des études et de la recherche de la Banque Postale vous décryptera les principales mesures de cette loi qui impactera directement nos territoires.

	Lundi 3 mars 13h30 à 16h30
	Puygouzon Maire d'accueil : Thierry DUFOUR
	Luc-Alain VERVISCH Directeur des études et de la recherche de la Banque Postale

Gérer les ressources humaines dans un environnement contraint financièrement

Dans un contexte de restrictions budgétaires, la gestion des ressources humaines représente un défi majeur pour les élus. Cet atelier en 2 modules a pour objectif d'accompagner les participants dans une réflexion stratégique et pratique afin de relever ces défis tout en préservant la performance des équipes et la qualité des services. Les objectifs de l'atelier sont les suivants : comprendre les enjeux et les impacts des contraintes financières sur la gestion des ressources humaines ; identifier des pistes pour optimiser les ressources humaines tout en respectant les cadres budgétaires ; identifier des outils et des stratégies pour prendre des décisions éclairées et adaptées. Ce moment d'échange se veut interactif et concret : grâce à des mises en situation et des études de cas, les élus seront invités à analyser des problématiques de terrain, à partager leurs expériences et à co-construire des pistes de réflexion et des solutions adaptées à leurs réalités.

	Jeudi 13 mars 13h30 à 16h30
	Albi Locaux de l'Association des Maires du Tarn
	Centre de Gestion du Tarn

	Jeudi 25 septembre 13h30 à 16h30
	Albi Locaux de l'Association des Maires du Tarn
	Centre de Gestion du Tarn



Actualités de la commande publique

 18	Mardi 11 mars 9h à 12h
	Cunac (en cours de confirmation) Maire d'accueil : Marc VENZAL
	Claire CLEMENCEAU Cheffe de groupe publications légales, La Dépêche du Midi Pôle numérique de l'ADM81

Les règles de la communication en période électorale

Cette session vise à sécuriser la communication de la collectivité durant la période électorale, identifier les points de vigilance et limiter les risques de contentieux. Nous y aborderons notamment le calendrier et les règles qui s'appliquent en termes de communication institutionnelle en période électorale (publications municipales, expression des élus d'opposition, bilan de mandat, inaugurations, etc.).

 18	Mardi 18 mars 13h30 à 16h30
	Lescure-d'Albigeois Maire d'accueil : Elisabeth CLAVERIE
	Antonin HUDRISIER Avocat, spécialiste en droit public

Valoriser sa commune avec les grands labels culture et patrimoine

Petites Cités de Caractère, Plus Beaux Villages de France, Ville et Métiers d'Art...les labels culture et patrimoine à disposition pour valoriser votre commune sont nombreux. Afin de vous éclairer sur ces labels, nous vous proposons une session particulièrement conviviale à Lacaze (317 habitants), village labellisé Petite Cité de caractère. La matinée serait consacrée à la présentation des labels et aux retours d'expérience d'élus. S'en suivront un déjeuner au restaurant puis une visite guidée exceptionnelle du château et de la commune.

 20	Jeudi 20 mars 9h30 à 16h
	Lacaze Maire d'accueil : Alain RICARD
	Association Petites Cités de Caractère Association Plus Beaux Villages de France Association Ville et Métiers d'Art

Les actes des collectivités (arrêtés et délibérations) et documents du conseil municipal

Le fonctionnement des collectivités est soumis à un formalisme encadré. Le conseil municipal, instance décisionnaire, doit respecter des règles strictes. La réforme de la publicité des actes a soulevé un certain nombre de questions sur les documents émanant du conseil municipal, et les décisions prises par le conseil municipal et le Maire (délibérations et arrêtés). L'objet de la session est d'explicitier et de sécuriser juridiquement ce fonctionnement et les documents que vous devez réaliser.

 27	Jeudi 27 mars 13h30 à 16h30
	Cadalen Maire d'accueil : Sébastien BRAYLE
	Aurélien RAGARU Responsable aux affaires juridiques de l'ADM81

Villages et villes fleuries

Existant depuis plus de 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » met en lumière plus de 4780 communes en France. Il accroît leur visibilité autant que leurs compétences. Cette session a pour objectif de vous présenter la philosophie de ce label national ainsi que sa méthode d'initiation à travers le « Concours Départemental » libre et gratuit. En favorisant l'embellissement des bourgs, le concours, puis le label, offrent une belle opportunité de rendre votre territoire plus attractif grâce à une démarche de valorisation qui va bien au-delà du seul fleurissement. En outre, le concours annuel est une opportunité rare d'échanger gratuitement avec les professionnels et passionnés du végétal tarnais sur les alternatives et les pratiques végétales, ainsi que sur leurs retombées positives pour les villes et les villages. Enfin, le label « Les Villes et Villages Fleuris », est le moyen d'enrichir et d'encourager les équipes d'espaces verts... tout en mettant en avant sa commune ! Au programme de cette journée destinée aux élus mais aussi aux techniciens espaces verts : stratégies de valorisation durable, démarches de labellisation, témoignages d'élus qui partageront leurs expériences concrètes et réussites ; et visite spéciale de Lautrec, commune labellisée Villes et villages fleuries. Des exemples inspirants pour appliquer directement les bonnes pratiques.

 10	Jeudi 10 avril 9h à 12h
	Lautrec Maire d'accueil : Thierry BARDOU
	CAUE du Tarn



Réunion semestrielle départementale petite enfance, enfance, éducation et jeunesse

Lancée au semestre dernier en présence d'Eva Géraud Conseillère Départementale, Vice-Présidente en charge de la Citoyenneté, et Marie-Lise Housseau, Sénatrice du Tarn, cette réunion départementale vise non seulement à déchiffrer les dernières nouvelles parlementaires ayant un impact significatif sur les questions de petite enfance, d'enfance, d'école et de jeunesse dans votre commune ou intercommunalité ; mais aussi à recueillir vos préoccupations et suggestions dans ces domaines afin de les transmettre à nos parlementaires.

 3	Jeudi 3 avril 13h30 à 16h30
	Vielmur-sur-Agout Maire d'accueil : Catherine RABOU
	Commission Jeunesse de l'ADM81 Conseillers départementaux et parlementaires



Responsabilité du maire et défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Les communes doivent assurer en permanence l'alimentation en eau des moyens de lutte contre les incendies par le biais de leur service public communal de DECI. Ce service public ne doit toutefois pas être confondu avec le service public de l'eau ! Bien que certaines collectivités aient conventionné avec les syndicats de l'eau en la matière... tout le service public de DECI n'est pas forcément couvert ! Le Maire dispose par ailleurs de pouvoirs de police spéciale afin de s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie. Ces pouvoirs de police ne sont transférables qu'au Président de la communauté de communes ou d'agglomération, qui aurait prit la compétence en matière de DECI. Ainsi, dans la plupart des communes tarnaises, les Maires sont toujours responsables sur le sujet, et les communes toujours compétentes pour assurer la défense contre l'incendie des biens et des populations sur leur territoire. L'objectif de la session est de faire un point sur leurs compétences et obligations.

 Lundi 28 avril 13h30 à 16h30
 Bellegarde-Marsal Maire d'accueil : Serge CAPGRAS
 Tigéo SDIS

Trophées jeunes Marianne

Un événement porté par l'Amicale des Anciens Maires du Tarn en partenariat avec le Conseil départemental, la Préfecture et l'Association des Maires du Tarn qui récompensera les actions des CMJ tarnais. Toutes les communes tarnaises disposant d'un Conseil d'enfants ou d'un Conseil municipal de jeunes qui ont mené une action dans une des 6 thématiques proposées (sport, culture, environnement, citoyenneté, solidarité et innovation) peuvent participer. Les CMJ qui viennent d'être renouvelés peuvent participer avec les projets terminés sur le précédent mandat. Tous les candidats qui auront participé à l'opération se verront remettre une médaille au vue de leur implication citoyenne.

 Mercredi 21 mai 14h à 16h30
 Graulhet Maire d'accueil : Blaise AZNAR
 Amicale des Anciens Maires Conseil départemental du Tarn Services de la Préfecture

Session-visitte Centrale nucléaire de Golfech

Dans le cadre de la convention de partenariat ADM81-EDF, nous vous convions à une nouvelle visite industrielle exceptionnelle. En service depuis 1991, la centrale de Golfech fournit 40% des besoins en électricité de la région Occitanie. Tuyauteurs, soudeurs, techniciens frigoristes, techniciens en radioprotection...avec plus de 1000 salariés, la centrale est l'un des premiers employeurs du département. Entre tours aéroréfrigérantes les plus hautes d'Europe, succession de machines et kilomètres de tuyauterie et turbines, cette visite vous plongera au coeur de la centrale pour en découvrir le fonctionnement. Attention, places limitées !

 Vendredi 23 mai 9h30 à 12h
 Golfech
 EDF

Rencontres de la ruralité

Comme chaque année, cet événement organisé en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux du Tarn a pour objectif de mettre en lumière un sujet lié à un enjeu particulièrement fort pour les territoires ruraux. Pour cette nouvelle édition, nous aborderons le thème de l'eau. Initialement sélectionné en 2024, ce sujet sera finalement traité cette année. En raison des élections législatives l'année dernière, nous avons reporté l'événement. Nous vous invitons à découvrir cette nouvelle édition toujours placée sous le signe de la convivialité autour d'interventions institutionnelles, de débats, de stands et buffet déjeunatoire.

 Jeudi 12 juin 9h30 à 16h30
 Lacaune Maire d'accueil : Robert BOUSQUET
 Agence de l'eau Adour-Garonne, Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture, DDT, ARS, Région Occitanie, Aqua Valley, Conseil Régional...

La protection sociale complémentaire santé pour les agents

La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale, initiée par l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021, place la couverture des risques prévoyance et santé des agents au premier plan de la responsabilité des employeurs publics territoriaux. Ainsi, à compter du 1er janvier 2025 pour le risque prévoyance, et, à compter du 1er janvier 2026 pour les frais de santé, la collectivité sera tenue de participer financièrement. Cette session animée par le Centre de Gestion vous permettra de découvrir toutes les modalités pratiques de mise en oeuvre de cette réforme et les solutions proposées pour remplir vos obligations envers vos agents. En parallèle, les employeurs publics territoriaux doivent en supporter le paiement des prestations en cas d'accident de service, de maladie, de maternité, d'invalidité, de décès de leurs agents. Compte tenu des risques financiers très importants qui résultent de ces obligations, il est tout à fait souhaitable que les collectivités territoriales souscrivent une assurance statutaire. Le Centre de gestion vous rappellera vos obligations et présentera les solutions dédiées.

 Mardi 17 juin 13h30 à 16h30
 Albi Locaux de l'Association des Maires du Tarn
 CDG81

Système judiciaire et pénal : les élus, les forces de l'ordre et la justice

Lorsqu'une commune subit des dégradations, ou qu'un élu est victime de violences, le Maire ou l'élue concerné se retrouve confronté à la justice. Main-courante, dépôt de plainte, enquête et instruction, poursuites du Procureur ou déclaration sans suite... les méandres du droit pénal sont complexes ! L'objectif de la session est de mieux comprendre les grands principes qui régissent le droit pénal et la procédure pénale, de mieux appréhender l'organisation judiciaire et l'articulation des différents acteurs (forces de l'ordre : gendarmerie et police, Procureur, instruction, etc.).

 Juin 2025
 En cours de définition
 Gendarmerie Police Nationale Procureur





LinkedIn au service des élus locaux : valoriser vos actions et développer votre réseau

Suite à la session du semestre dernier sur le travail avec les médias, vous avez été nombreux à nous faire part de votre souhait de suivre une formation sur l'outil LinkedIn. Nous vous proposons une session exceptionnelle animée par Cyril Cibert, un élu particulièrement actif sur LinkedIn, Maire de Chenevelles (86), 445 habitants, Président de l'AMRF de la Vienne, auteur du rapport sur la vie associative en ruralité commandé par Dominique Faure, ex-Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité. À partir d'exemples concrets directement tirés de son expérience d'élu d'une petite commune, vous découvrirez comment LinkedIn peut devenir un véritable atout pour votre action locale, notamment dans une petite commune. Vous apprendrez à créer un profil percutant, à partager vos projets et à interagir efficacement avec vos partenaires et autres acteurs d'intérêt. En somme, cette formation vous offrira des astuces concrètes pour promouvoir la visibilité de vos initiatives et tisser un réseau solide et essentiel pour bâtir de nouveaux projets. Profitez de LinkedIn comme d'un véritable levier de réussite !

	Jeudi 5 juin 9h à 17h
	Albi Locaux de l'Association des Maires du Tarn
	Cyril CIBERT Maire de Chenevelles (86), 445 habitants, Président de l'AMRF de la Vienne, auteur du rapport sur la vie associative en ruralité commandé par Dominique Faure, ex-Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité.

Votre droit au congé pour les formations

Vous êtes élu et salarié ? Vous disposez, par mandat, d'un droit de **18 jours** de congés pour vous former dans le cadre de votre mandat.

Comment demander ce congé ?

Par lettre recommandée, 30 jours minimum avant le début de la formation. La lettre doit préciser la date et la durée de l'absence et l'organisme responsable de la formation. En l'absence de réponse de l'employeur dans les 15 jours précédant le début de la formation, le congé est considéré comme accordé.

L'employeur peut-il refuser la demande ?

Si la formation est dispensée par l'Association des Maires (organisme agréé), le salarié bénéficie du congé de formation. L'employeur peut cependant refuser le congé s'il estime que la présence du salarié dans l'entreprise est indispensable.

En cas de refus de l'employeur, celui-ci doit être motivé et transmis au salarié. Dans ce cas, le salarié pourra bénéficier du congé en cas de nouvelle demande 4 mois après le refus.

S'inscrire aux sessions de formation

3 OPTIONS SONT À VOTRE DISPOSITION

En ligne, en moins de 2 minutes sur le site : <https://www.maires81.asso.fr/calendrier-pole-formation-des-elus-1er-semestre-2025>

Par téléphone auprès du pôle formation : **05 63 60 16 37**

En scannant le **QR code** suivant :



Exploiter les atouts du territoire

	Jeudi 6 février 11h à 12h
--	------------------------------------

Tarification incitative de l'enlèvement des ordures ménagères

	Jeudi 6 mars 14h à 15h
--	---------------------------------

Prévenir et gérer l'absentéisme des agents

	Jeudi 10 avril 11h à 12h
--	-----------------------------------

Aqua Sens, pour une gestion de l'eau optimisée

	Jeudi 15 mai 14h à 15h
--	---------------------------------

Le tri sélectif en zone touristique

	Jeudi 5 juin 11h à 12h
--	---------------------------------

Les nouveaux forfaits SACEM pour les communes

	Jeudi 3 juillet 11h à 12h
--	------------------------------------





ASSISES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES ÉLUS DU TARN

Formation des Élus | Premier semestre 2025

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

JEUDI 13 FÉVRIER 2025 RÉALMONT 13H30-17H

13h30

Mot d'accueil institutionnel

13h45

Table-ronde des parlementaires *Transition énergétique, quels défis, quel rôle et quels moyens pour les élus locaux tarnais ?*

Adaptation des infrastructures au changement climatique, modernisation des réseaux, coût et acceptabilité sociale, précarité énergétique, souveraineté énergétique... entre objectif mondiaux, européens, nationaux et locaux, quels défis concrets attendent les élus tarnais sur le terrain au cours des prochaines années ? Parlementaires et experts échangeront sur ces challenges et les stratégies envisageables pour les surmonter.

Invités : L. Buchaillet (Préfet du Tarn), P. Bonnecarrère (Député du Tarn), J. Terrier (Député du Tarn), K. Ercodi (Députée du Tarn), F. Montaugé (Sénateur du Gers, Président de la Commission d'enquête sénatoriale portant sur la production, la consommation et le prix de l'électricité aux horizons 2035 et 2050), P. Folliot (Sénateur du Tarn), M-L. Housseau (Sénatrice du Tarn), C. Ramond (Président du Conseil Départemental), F. Ichard (Vice-Président du SDET), J.C. Huc (Président de la Chambre d'Agriculture du Tarn).

14h30

Pause café-Temps d'échanges conviviaux entre participants

14h45

Atelier 1 *La Fresque de l'Énergie, un jeu innovant pour sensibiliser aux enjeux énergétiques-*
Sylvain Panas-Directeur Régional Occitanie Total Energies

15h45

Atelier 2 *Photovoltaïsme et agrivoltaïsme: accompagner nos territoires*
La Chartre Agrivoltaïsme du Tarn- Christophe Rieunau, Vice-président de la Chambre d'agriculture
Retours d'expériences de projets réussis- Carlos Mesias, Président de WATTEOS (Territoires Solaires Occitans) et
Dijella Bagoudou, Responsable régional Sud-Ouest EDF Renouvelables

17h00

Clôture



PARTENAIRES

